



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DES FINANCES
ET DE L'ADMINISTRATION

Distr.
GÉNÉRALE

CFA(XXXVI)/4 Rev.1
14 octobre 2021

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

TRENTE-SIXIÈME SESSION
Du 29 novembre au 3 décembre 2021
Session en visioconférence

STATUT DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2021

[Point 6 de l'Ordre du jour provisoire]

	<u>Page</u>
État récapitulatif des budgets administratifs (au 1 ^{er} septembre)	1
Budget administratif de l'exercice 2021 -- Dépenses estimatives	2-3
Annexe 1: Divulgations requises par le Règlement financier	4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES BUDGETS ADMINISTRATIFS

au 14 octobre 2021

A. Budget administratif 2021:

1)	Contributions reçues jusqu'au 1er septembre 2021		
	- Producteurs	1 378 871,09	
	- Consommateurs	3 646 821,00	
			☛ \$5 025 692,09
2)	Contributions estimatives escomptées avant le 31 décembre 2021		\$0,00
3)	Fonds autorisés par le Conseil pour utilisation en 2021		\$0,00
	- Intérêts bancaires mobilisés pour le budget administratif 2021		\$2,00
4)	Moins dépenses estimatives jusqu'au 31 décembre 2021		(\$5 576 520,80)
	Excédent (Déficit) estimatif en 2021:		(\$550 826,71)

B. Contributions à verser aux Budgets administratifs:

1)	Budget administratif de l'exercice 2021		
	- Producteurs	1 939 198,91	
	- Consommateurs	139 422,00	
			\$2 078 620,91
2)	Arriérés de contributions aux budgets antérieurs (1986-2020)		
	- Producteurs	6 880 594,97	☛
	- Consommateurs	322 043,00	
	- Anciens membres	1 707 005,72	☛ \$8 909 643,69
3)	Intérêts imposés sur les contributions tardives		
	- Producteurs	44 323,54	
	- Consommateurs	0,00	
	- Anciens membres	31 043,56	☛ \$75 367,10
	Total des arriérés et intérêts au 1er septembre 2021:		☛ \$11 063 631,70
4)	Moins contributions escomptées avant le 31 décembre 2021		\$0,00
	Total escompté des arriérés et intérêts au 31 décembre 2021:		☛ \$11 063 631,70

C. Fonds de réserve spéciale (mobilisation assujettie à l'approbation du Conseil) \$2 500 000,00**D. Réserve de fonds de roulement:**Fonds disponibles au 31 décembre 2020 \$5 379 966,15**Plus** - Encaissement de quotes-parts de contribution des années précédentes \$848 534,28**Moins** Déficit (Excédent) estimatif en 2021: \$550 826,71- Montant dépensé par la Décision 2(LIV) \$1 692,80- Montant dépensé par la Décision 8(LV) \$12 243,11Solde estimatif de la Réserve de fonds de roulement (au 31 décembre 2021): \$5 663 737,81**E. Revenus d'intérêts** (pour l'engagement de Consultants/prestataires) - Règlement financier (article 5.10):Revenus d'intérêts disponibles au 31 décembre 2020 \$234 325,47**Plus** - Intérêts accumulés (de janvier à août 2021) \$6 546,50Solde des revenus d'intérêts (au 1er septembre 2021): \$240 871,97

Budget administratif de l'exercice 2021- Dépenses courantes
(au 1er septembre 2021)

Partie A. COÛTS ADMINISTRATIFS DE BASE

Page 1 sur 2 pages

Rubrique budgétaire	Affectation approuvée	Total des dépenses estimatives de 2021			SOLDE Excédent ou (Déficit)
		Réel (janv. - août)	Estimatif (sept. - déc.)	Total	
	[A]	[B]	[C]	[D] {B + C}	[C] {A - D}
A. TRAITEMENTS ET PRESTATIONS					
A1. A01 Traitements	2 430 893	\$1 460 267	\$730 134	\$2 190 401	240 492
A2. A02 Remboursement de l'impôt	[295 271	277 029	\$18 242	295 271	0] */
A3. A03 Ajustement de poste	983 640	581 454	\$247 118	828 571	155 069
A4. A04 Allocation logement	2 512	0	\$0	0	2 512
A5. A05 Indemnités frais d'études (dont voyages éducatifs)	293 244	41 848	\$66 000	107 848	185 396
A6. A06 Indemnités pour charge de famille	200 809	112 363	\$56 181	168 544	32 265
A7. A07 Congé dans les foyers	96 000	46 952	\$0	46 952	49 048
A8. A08 Prime de connaissances linguistiques	0	0	\$0	0	0
A9. A09 Heures supplémentaires	24 217	9 205	\$0	9 205	15 012
A10. A10 Prime de mobilité et de sujétion	5 346	0	\$0	0	5 346
A11. A11 Indemnités de cessation de service	90 248	62 812	\$0	62 812	27 436
A12. A12 Frais de déménagement	29 403	22 670	\$0	22 670	6 733
A13. A13 Voyages de rapatriement/recrutement	39 838	0	\$0	0	39 838
Total rubrique:	\$4 196 150	\$2 337 571	\$1 099 433	\$3 437 003	\$759 147
B. FRAIS D'INSTALLATION					
B1. B01 Prime d'affectation	35 963	0	\$0	0	35 963
B2. B02 Indemnité forfaitaire	42 428	0	\$0	0	42 428
Total rubrique:	\$78 391	\$0	\$0	\$0	\$78 391
C. VOYAGES AUTORISÉS					
C1. C01 Transports/billets	101 295	0	\$0	0	101 295
C2. C02 Per diem & Frais de déplacement	54 905	0	\$0	0	54 905
Total rubrique:	\$156 200	\$0	\$0	\$0	\$156 200
D. SÉCURITÉ SOCIALE					
D1. D01 Fonds de prévoyance	658 028	354 547	\$285 330	639 878	18 150
D2. D02 Assurance accident/santé	161 009	41 471	\$20 735	62 206	98 803
D3. D03 Régime national japonais	170 714	78 285	\$41 100	119 385	51 329
Total rubrique:	\$989 751	\$474 303	\$347 166	\$821 469	\$168 282
E. ACTIVITÉS SPÉCIALES					
E1. E01 Consultants	30 822	0	\$20 000	20 000	10 822
E2. E02 Ateliers et réunions	10 158	0	\$0	0	10 158
E3. E03 Autres activités (Conseiller juridique)	11 782	0	\$6 000	6 000	5 782
Total rubrique:	\$52 762	\$0	\$26 000	\$26 000	\$26 762
F. TRAITEMENT DE DONNÉES					
F1. F01 Logiciels et entretien technique	56 953	17 153	\$39 800	\$56 953	0
F2. F02 Réseaux, matériels et fournitures	86 299	37 676	\$48 623	86 299	0
F3. F03 Formations et développement du personnel	6 764	0	\$5 411	5 411	1 353
Total rubrique:	\$150 016	\$54 828	\$93 835	\$148 663	\$1 353

*/ Appliqué uniquement au personnel japonais et payable par le Japon. Cette rubrique n'est pas incluse dans le budget total.

Rubrique budgétaire	Affectation approuvée	Total des dépenses estimatives de 2021			SOLDE Excédent ou (Déficit)
		Réel (janv.-août)	Estimatif (sept.-déc.)	Total {B + C}	
	[A]	[B]	[C]	[D]	[E]
G. AUTRES COÛTS					
G1. G01 Communications	36 980	30 176	\$600	30 776	6 204
G2. G02 Publications	30 010	0	\$20 603	20 603	9 407
G3. G03 Transport	47 819	20 753	\$10 376	31 129	16 690
G4. G04 Bibliothèque	12 995	7 246	\$0	7 246	5 749
G5. G05 Fournitures	31 826	15 991	\$8 426	24 417	7 409
G6. G06 Hospitalité	15 701	1 853	\$5 000	6 853	8 848
G7. G07 Frais bancaires	24 312	9 129	\$4 564	13 693	10 619
G8. G08 Audit	166 187	166 187	\$0	166 187	0
G9. G09 Divers	6 416	338	\$500	838	5 578
Total rubrique:	\$372 246	\$251 672	\$50 070	\$301 741	\$70 505
H. RÉUNIONS DU CONSEIL					
H1. H01 Frais non pris en charge par le pays hôte	8 801	0	\$0	0	8 801
H2. H02 Session du Conseil hors du Japon **/	200 000	86 310	\$113 690	200 000	0
Total rubrique:	\$208 801	\$86 310	\$113 690	\$200 000	\$8 801
I. FRAIS PRIS EN CHARGE PAR LE JAPON					
I1. I01 Bureau, équipement, utilités	**/	**/	**/	**/	**/
I2. I02 Réunions du Conseil	**/	**/	**/	**/	**/
I3. I03 Déplacement initial	**/	**/	**/	**/	**/
I4. I04 Frais de déménagement	**/	**/	**/	**/	**/
I5. I05 Personnel auxiliaire	**/	**/	**/	**/	**/
Total rubrique:	**/	**/	**/	**/	**/
J. IMPRÉVUS/RÉSERVE SPÉCIALE	--	--	--	--	--
Total rubrique:	--	--	--	--	--
K. AFFECTATION DE LA RÉSERVE DE FONDS DE ROULEMENT	--	--	--	--	--
TOTAL GÉNÉRAL:	\$6 204 317	\$3 204 684	\$1 730 193	\$4 934 877	\$1 269 440

**/ Versé directement ou remboursable par le Japon sur la base des dépenses réelles.

**/ Versé directement ou remboursable par le Japon sur la base des dépenses réelles.

***/ Le Conseil, par sa Décision 7(XLVI), a décidé que "les coûts de l'organisation d'une session du Conseil hors le siège, pris en charge par le budget administratif, quelle que soit la période biennale, seront étalés à part égale dans les budgets des deux années de ladite période et que leur total serait plafonné à 400 000 \$EU". Les dépenses réelles encourues au titre de cette rubrique inclueront en sus le montant indiqué à l'exercice précédent, qui s'élève à 200 000 \$EU.

Partie B. DÉPENSES OPÉRATIONNELLES ESSENTIELLES

Rubrique budgétaire	Affectation approuvée	Total des dépenses estimatives de 2021			SOLDE Excédent ou (Déficit)
		Réelles (janv.-août)	Estimatives (sept.-déc.)	Total	
O. COMMUNICATION et sensibilisation					
O1. O01 Publications (TFU inclus)	195 000	57 377	\$133 360	190 737	4 263
O2. O02 Sensibilisation (conférences, manifestations parallèles, stands)	155 000	3 385	\$62 402	65 787	89 213
O3. O03 Site web de l'OIBT	85 000	30 054	\$40 060	70 114	14 886
Total rubrique:	\$435 000	\$90 816	\$235 823	\$326 638	\$108 362
P. RÉUNIONS D'EXPERTS PAR LE CONSEIL					
P1. P01 Réunions et ateliers d'experts	110 000	21 562	\$0	21 562	88 438
P2. P02 Autres réunions décidées par le Conseil	0	0	\$0	0	0
Total rubrique:	\$110 000	\$21 562	\$0	\$21 562	\$88 438
Q. TRAVAUX DE POLITIQUE					
Q1. Q01 Plan d'action	0	0	\$0	0	0
Q2. Q02 Lignes directrices, manuels, études, etc.	0	0	\$0	0	0
Total rubrique:	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0
R. STATISTIQUES, ÉTUDES & INFORMATION					
R1. R01 Service d'information sur le marché (MIS)	210 000	143 650	\$64 570	208 220	1 780
R2. R02 Discussion sur le marché	35 000	0	\$0	0	35 000
R3. R03 Études de marché pertinentes	0	0	\$0	0	0
R4. R04 Travaux de statistique	20 000	7 382	\$10 167	17 549	2 451
Total rubrique:	\$265 000	\$151 032	\$74 737	\$225 769	\$39 231
S. RAPPORT ANNUEL & REVUE BIENNALE					
S1. S01 Rapport annuel	30 000	651	\$29 349	30 000	0
S2. S02 Revue biennale	60 000	23 837	\$13 837	37 674	22 326
S3. S03 Promotion d'échanges de vues	0	0	\$0	0	0
Total rubrique:	\$90 000	\$24 488	\$43 186	\$67 674	\$22 326
TOTAL GÉNÉRAL:	\$900 000	\$287 898	\$353 746	\$641 644	\$258 356

TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET ADMINISTRATIF: \$7 104 317 \$3 492 582 \$2 083 939 \$5 576 521 \$1 527 796

Annexe 1: Divulgations requises en vertu du Règlement financier

Liste des versements supérieurs à 100 000 \$EU subordonnés à un processus d'appel d'offres et devant être communiqués au CFA (Règlement financier, annexe 6, 3.1.i)

Montant du versement	Description
S/O	S/O

Liste des prestataires uniques subordonnés à l'aval du CFA (Règlement financier, annexe 6, 3.1.m)

Nom du prestataire	Description
Brainweb	Développeur et prestataire d'hébergement web pour le Système de suivi en ligne des projets
Diverta	Développeur et prestataire d'hébergement web du site web de l'OIBT
Utmost	Société de gestion de fonds pour le fonds de prévoyance de l'OIBT
Grant Thornton Taiyo	Développeur du système de comptabilité de l'OIBT
Triforce	Entreprise de maintenance des systèmes de comptabilité et d'approbation de l'OIBT
Hakon Holm Grafisk ApS	Entreprise d'impression dotée de capacités de graphisme et d'impression dans les langues officielles de l'OIBT et en mesure de distribuer les produits mondialement dans les pays membres de l'OIBT à un prix compétitif.
Sumitomo Denko	Développeur et prestataire d'hébergement web pour le système d'approbation électronique de l'OIBT.
Design One	Agence de graphisme assurant des services de maquettes et de mise en page des publications de l'OIBT, telles que la série Politique, la série Technique, la revue TFU, les rapports annuels et autres, afin de leur donner un style homogène.
Increase Corporation	Agence japonaise de graphisme et de relations publiques qui fournit des solutions graphiques et de RP pour un public japonais.
Sarre et Al	Services de rédaction et de correction spécialisés dans des sujets relevant de la foresterie.
CIG	Prestataire de services d'interprétation et de traduction.
Pacifico-Yokohama	Site des sessions du Conseil international des bois tropicaux

Liste des radiations de créances irrécouvrables sous réserve de l'approbation du Conseil par l'intermédiaire du CFA (Règlement financier, annexe 6, 4.9)

Montant des radiations	Description
S/O	S/O

Établissements bancaires et financiers approuvés par le Conseil: (Règlement financier, annexe 2, appendice 1)

- MUFG Bank, Ltd.
- Citibank
- Bank of Yokohama
- HSBC
- Daiwa Securities Group

Questions relatives à l'administration du compte administratif (Règlement financier, article 5)

Gestion des frais antérieurs de gestion du fonds de prévoyance facturés au personnel

Dans le Budget administratif, la sous-rubrique D1 «Fonds de prévoyance» est mobilisée pour la création et le fonctionnement d'un Fonds de prévoyance, en vertu de l'article 5.1 du Règlement du personnel de l'OIBT et, en conséquence, des affectations sont prévues pour la part que l'Organisation verse au Fonds de prévoyance ainsi que pour l'intégralité des frais de fonctionnement afférents à la gestion du Fonds, y compris les coûts de transaction, ainsi que le détaille l'exposé des motifs du document budgétaire.

Au début de 2017, il a été découvert que les frais de transaction liés à la part des fonds propres du Fonds de Prévoyance, qui auraient dûs être imputés à la sous-rubrique D1 «Fonds de prévoyance» du Budget administratif, avaient été déduits du fonds détenu par les membres individuels du personnel. La société de gestion de fonds, *Generali Worldwide* (aujourd'hui *Utmost Worldwide*), a informé le secrétariat qu'un total de 47 216,49 \$EU avait été déduit des fonds des membres du personnel entre le 1^{er} mai 2002 et le 31 décembre 2016, mais qu'il ne serait pas possible d'attribuer les montants à chaque membre du personnel.

À compter du 1^{er} janvier 2017, les coûts de transaction ont été alloués de manière appropriée à la sous-rubrique correspondante, mais aucune décision de rembourser les membres du personnel pour les coûts passés n'avait été prise dans la mesure où la direction précédente n'avait pas inscrit ce point à l'ordre du jour du CFA. Étant donné que, en raison de la vacance des postes de Directeur exécutif et de Directeur de la gestion forestière pendant la majeure partie de l'année, la sous-rubrique D1. «Fonds de prévoyance» est suffisamment approvisionnée en 2021, il est proposé que le remboursement de 47 216,49 \$EU soit effectué à partir du montant inscrit à cette sous-rubrique en 2021. L'affectation des fonds proposée servirait à rembourser les membres du personnel existant qui étaient détenant une part des fonds propres du Fonds de prévoyance au 1^{er} janvier 2017, ce en fonction de la part du fonds détenue par chaque membre à cette date. Tous les détails seront rapportés dans les états financiers relatifs à l'exercice 2021.